La Voie de l'Avenir



Lettre aux actionnaires de Groupe Eurotunnel SA



Cher Actionnaire,

Beaucoup de dossiers ont bien avancé depuis notre dernière Assemblée générale.

Tout d'abord, Eurostar et sa maison-mère la SNCF ont finalement retiré le contentieux qu'ils avaient engagé il y a deux ans, non pas contre votre société (ils ne le pouvaient pas) mais directement contre nos assureurs. Ceci nous a permis d'encaisser 48 millions d'euros en trésorerie, l'impact comptable étant moindre puisque, n'ayant jamais douté de l'issue de ce contentieux ; une partie de ces indemnités avait déjà été prise en compte dans les exercices antérieurs.

Autre bonne nouvelle, la Commission InterGouvernementale (CIG) a reconnu, après que l'European Railway Agency a conforté notre analyse, que les trains à motorisation répartie peuvent circuler dans le tunnel sous la Manche. L'étape suivante est de la responsabilité des opérateurs ferroviaires, aussi bien Eurostar que Deutsche Bahn ; elle consiste à ce que ceux-ci soumettent à la CIG une étude de sécurité, notamment sur les conditions d'évacuation en cas d'incident. Nous revenons donc à un processus normal dont il n'est pas pensable qu'il puisse déboucher sur un rejet pour les trains standards de 200 m de long de Deutsche Bahn. Toutes les évacuations que nous avons gérées dans le passé, aussi bien au titre des exercices BINAT que des situations réelles (la dernière en date étant la panne simultanée de cinq Eurostar en décembre 2009) montre clairement que l'évacuation des passagers est d'autant plus rapide et facile que leur nombre est faible et ce, quel que soit le positionnement du train devant les cheminements donnant accès au tunnel de service.

Pour le fret ferroviaire, le financement de la modernisation de la ligne Dunkerque-Frethun par Réseau Ferré de France (RFF) et les collectivités locales auxquelles nous nous sommes associés conforte notre projet de transfert de conteneurs maritimes au départ de Dunkerque vers la Grande-Bretagne.

Votre société est également partie prenante d'un important projet nommé Railenium, qui vient d'être retenu par l'Etat français au titre du Grand Emprunt : il s'agit de constituer un centre d'essai ferroviaire permettant d'élaborer et de tester de nouvelles technologies. Dans ce groupement, il n'y a que deux gestionnaires d'infrastructures : RFF et nous-mêmes. Autant dire que notre savoir-faire est reconnu au plus haut niveau par le monde ferroviaire.

Et pour compléter ce tour d'horizon, je voudrais évoquer ElecLink, un projet non ferroviaire (voir au verso) mais dont nous attendons néanmoins beaucoup. Il s'agit d'installer dans le tunnel de service une interconnexion électrique de 500 MW entre la Grande-Bretagne et la France représentant une augmentation de 25 % des capacités existantes. Cette liaison du fait qu'elle est en courant continu ne pose pas de problèmes techniques particuliers, ni à fortiori de risques pour la santé de nos équipes ou des passagers. L'investissement étant d'environ 250 millions d'euros, nous avons créé une société commune avec un fonds d'investissement, Star Capital Partners, votre Groupe détenant 49 % de l'ensemble. La mise en fonds propres restera raisonnable.

Un mot maintenant sur Europorte et GBRF qui donnent toute satisfaction et qui sont en ligne avec leurs objectifs. Nous poursuivons la rationalisation de leurs flottes de locomotives de façon à avoir une moins grande diversité de modèles et à diminuer l'âge moyen, ce qui générera de la productivité et baissera les coûts de maintenance.

Comme vous pouvez le constater, votre société, tout en étant concentrée sur l'amélioration continue de ses performances opérationnelles, se positionne nettement sur de réelles perspectives d'avenir.

Je conclus cette lettre sur l'ultime étape de la restructuration de 2007 : l'ouverture de la période d'exercice des derniers Bons 2007 à partir du 1^{er} juillet. Vous trouverez au verso le rappel des caractéristiques de cette opération.

Il ne me reste plus, pour ceux qui peuvent prendre des congés cet été, qu'à vous souhaiter d'excellentes vacances, en vous confirmant que nos équipes sont mobilisées et à pied d'œuvre pour que tout se passe bien.

Fidèlement.

Jacques Gounon Président-Directeur général

Gestion d'infrastructure : après Dunkerque et Nantes/Saint-Nazaire, le Grand Port Maritime de Bordeaux

Groupe Eurotunnel a été retenu par le Grand Port Maritime de Bordeaux, désormais gestionnaire d'infrastructure, pour élaborer le document de référence du Réseau portuaire et le Règlement de Sécurité de l'Exploitation (RSE) conforme au cadre fixé par l'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF).

Fort de son savoir-faire ferroviaire et de son expertise unique en matière de sécurité, Groupe Eurotunnel est maintenant présent à Dunkerque, Nantes/Saint-Nazaire et Bordeaux.

Le projet ElecLink : développer l'interconnexion électrique entre la France et la **Grande-Bretagne**

Groupe Eurotunnel s'est associé a Star Capital Partners, société européenne de capital investissement pour créer une joint-venture (49/51 % respectivement) pour mettre en place et gérer une interconnexion électrique de 500MW, composée

de deux câbles transportant du courant continu. Le caractère volatil d'une production d'énergie éolienne toujours plus importante se traduit par un besoin accru de procéder à des achats et ventes d'électricité entre les pays. Cette nouvelle interconnexion, lorsqu'elle sera autorisée par les Autorités compétentes, constituera une étape vers une Europe intégrée au plan énergétique s'inscrivant pleinement dans la politique européenne de développement des infrastructures entre les Etats membres.

Ce projet permettra de valoriser davantage le tunnel sous la Manche dans son rôle d'opérateur de connexions stratégiques en Europe.



Le tunnel de service

Qui est STAR Capital ? STAR Capital Partners (www.star-capital.com) est une société indépendante de capital investissement avec plus d'1 Md€ sous gestion. Le fonds a été créé en 2000 avec l'objectif d'acquérir et développer des entreprises ou des projets ayant des besoins importants de capitaux, soit de manière indépendante soit avec des partenaires industriels. STAR investit principalement dans les secteurs de l'énergie, des transports, de la santé, des télécommunications et des services publics.



Colette Lewiner, nouveau membre du CA

Mme Colette Lewiner a été cooptée en qualité d'administratrice le 20 mai dernier, après le décès de M. Pierre Bilger.

Mme Lewiner, qui est une spécialiste de l'industrie et de l'énergie, apporte maintenant son expertise au Groupe. Votre Conseil compte désormais 3 femmes sur 11 administrateurs, soit 30 % de femmes, un ratio bien au-dessus de la plupart des sociétés du CAC 40.

RAILENIUM: Eurotunnel acteur dans la recherche technologique en matière d'infrastructure ferroviaire

Le projet RAILENIUM, nom donné à l'Institut Européen de Recherche Technologique pour l' Infrastructure Ferroviaire (installé près de Valenciennes) destiné à devenir un centre de niveau mondial pour l'excellence et l'innovation dans le domaine ferroviaire, a été retenu par l'Etat en tant que « programme investissement d'avenir ».

Membre fondateur de ce consortium et seul autre gestionnaire d'infrastructure présent aux cotés de RFF parmi les 24 partenaires, Eurotunnel démontre depuis 17 ans qu'une infrastructure performante est gage de qualité de service.

Grace au financement de 550 millions d'euros accordé par l'Etat, RAILENIUM travaillera notamment sur les questions de sécurité et de maintenance des infrastructures ferroviaires, l'homologation des équipements, la durée de vie des rails et le coût des investissements, autant de domaines où l'expertise d'Eurotunnel est reconnue.

Exercice des Bons 2007 : du 1er juillet au 30 décembre 2011

Groupe Eurotunnel a informé* les détenteurs de bons de souscription d'action émis lors de la restructuration financière de 2007** que les Bons 2007 n'ayant pas été apportés à l'offre d'échange simplifiée de 2009, peuvent désormais être exercés entre le 1er juillet et le 30 décembre 2011 sur la base de 0,034 action GET SA pour chaque Bon 2007 moyennant paiement de la valeur nominal de chaque action (0,40 €). En ce qui concerne les rompus, le détenteur a l'option de demander le nombre entier immédiatement supérieur au nombre d'actions auquel il a droit moyennant paiement, en sus du prix d'exercice, de la valeur de la fraction d'action requise sur la base du cours de bourse d'ouverture la veille de la demande, ou bien de recevoir la valeur de la fraction en espèce. Dans ces cas, son attention est attirée sur le fait qu'il devra faire son affaire des coûts d'intermédiation, qui sont parfois élevés.

Les détenteurs de Bons 2007 sous forme nominative seront avisés des modalités d'exercice directement par BNP Paribas Securities Services et les détenteurs de CDI de Bons 2007 dans le programme géré par Computershare Investor Services PLC, directement par ces derniers. Les autres détenteurs sont invités à prendre contact dès maintenant avec leur intermédiaire financier pour plus d'information.

- * Communiqué de presse du 29 juin 2011, avis NYSE Euronext Paris du 30 juin 2011 et Bulletin des Annonces Légales et Obligatoire du 1er juillet 2011.
- ** Note d'opération visée par l'AMF le 4 avril 2007 sous le numéro 2007-113 disponible sur le site de l'AMF www.amf-france.org et sur le site du Groupe.
- Ratio d'exercice : 1 Bon 2007 = 0,034 action GET SA
- Prix d'exercice : 1 Bon 2007 x 0,034 action GET SA x 0,40 €
- Arrondi au supérieur : fraction d'action requise par le détenteur pour arrondir x cours de l'action à l'ouverture sur Euronext Paris la veille de la demande d'exercice
- Rompu suite à exercice: fraction d'action auguel le détenteur a droit x cours de l'action à l'ouverture sur Euronext Paris la veille de la demande d'exercice
- Les Bons 2007 non exercés disparaitront après la clôture de la période d'exercice (prix disponible sur notre site www.eurotunnelgroup.com)